

SII NANTES

- Carte professionnelle n° 1616 T
- Garant Caisse de Garantie GALIAN
- Établissement bancaire B.S.D LILLE GRANDES ENTREPRISES
32, avenue de la Marne
59447 WASQUEHAL
- Numéro de compte 00065063001
- Modalité de versement chèque bancaire

Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 – Article 52 – alinéa 1 :

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu.

Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

| |
|---------------------------------|
| HONORAIRES DE COMMERCIALISATION |
|---------------------------------|

- En cas de vente 5% HT (6% TTC) du prix de vente HT à la charge du vendeur

Sauf dispositions contraires prévues au mandat

- En cas de location - 15% HT (18% TTC) du loyer HT de la première année, à la charge du Bailleur

- 15% HT (18% TTC) du loyer HT de la première année, à la charge du Preneur

Sauf dispositions contraires prévues au mandat